

**ARRETE DE CIRCULATION POUR CAUSE DE TRAVAUX
75, ROUTE DES MIACES**

Le Maire de la Commune d'Aubessagne

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-2;

VU le Code de la Route et notamment les dispositions relatives à la circulation routière et applicables à tous les usagers de la route ;

VU la loi n° 89-413 du 22 juin 1989 et le décret n° 89-631 du 4 septembre 1989 relatif au Code de la Voirie Routière ;

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière du 6 novembre 1992 modifiée ;

Considérant la demande des services d'ETEC, située 35 route de St Jean 05000 Gap

Considérant les travaux pour la réalisation d'une tranchée sur la route pour le passage de câble d'alimentation électrique au 75, route des Miaces, Combardenq, 05800 Aubessagne.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation **du 12 janvier au 12 février 2026 inclus dans un but de sécurité publique aux alentours du chantier.**

ARRETE

Article 1 : du 12/01/2026 au 12/02/2026 inclus, des travaux auront lieu avec réglementation de la circulation par basculement de circulation sur chaussée opposée et circulation alternée manuellement. Les véhicules légers et poids lourds auront l'interdiction de stationner et dépasser.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise chargée des travaux et affiché par ses soins à chaque extrémité du chantier.

Fait à Aubessagne le 18 décembre 2025

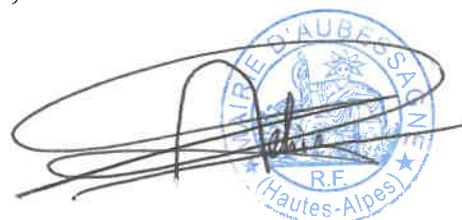
Le Maire, Richard ACHIN

DIFFUSIONS

Le bénéficiaire pour attribution

La commune d'Aubessagne

Gendarmerie



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

